M. Mazankowski: Merci beaucoup, monsieur l'Orateur, de votre indulgence. J'aimerais poser une autre question supplémentaire au ministre. Est-il disposé à amorcer des discussions avec le peuple indien du nord-est de l'Alberta au sujet d'un programme d'éducation à long terme, et cela sous forme de consultations, afin qu'ils aient leur mot à dire dans l'autodétermination de leurs droits dans le domaine de l'éducation.

• (11.50 a.m.)

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je suis disposé à entreprendre toute discussion avec les Indiens du Nord de l'Alberta, dès que les enfants seront retournés à l'école.

J'ai déjà eu des discussions à ce sujet avec le chef de Kehewin, et je dois en avoir également avec celui de Saddle Lake, mardi, au sujet de la politique future. Quant à Cold Lake, nous exigeons, avant d'envisager quelque règlement, que les enfants retournent d'abord à l'école.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Ontario veut poser une question supplémentaire.

L'INDUSTRIE

LA HAUSSE DE LA TÔLE GALVANISÉE DE DOFASCO ET STELCO—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

M. Norman A. Cafik (Ontario): Vraiment, monsieur l'Orateur, je suis entraîné et un peu d'exercice en plus ne me fera aucun mal vu mon poids.

J'ai une question pour le ministre de l'Industrie et du Commerce et en son absence, j'aimerais la poser au ministre suppléant. Vu l'avis des sociétés Dofasco et Stelco comme quoi le prix de la tôle galvanisée augmentera de 4½ p. 100 à 5½ p. 100 dimanche prochain à minuit, et afin d'éviter de nuire aux entreprises canadiennes qui s'efforcent d'exporter des produits manufacturés aux États-Unis, le ministre verrait-il si l'on peut demander à ces deux sociétés de consentir à diminuer leurs prix?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre suppléant de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous sommes tous impressionnés par l'énergie déployée par le député d'Ontario; il a, plus d'une fois, galvanisé la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Gillespie: Je crois que je devrais faire remarquer que notre économie est une économie de marché et que les relations normales sont, dans ce cadre, entre les fournisseurs et les clients. Toutefois, ayant dit cela, je vais me renseigner pour savoir quelles en seraient les répercussions sur les exportations du Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois signaler que je pensais que le député d'Ontario se levait pour poser une question supplémentaire. Un certain nombre de députés voulaient prendre la parole parce qu'on ne la leur avait pas donnée du fait qu'ils avaient déjà eu l'occasion de poser une question, et que je voulais donner la parole

au plus grand nombre possible de députés. Par conséquent, il y a eu injustice vis-à-vis d'un certain nombre de députés, mais j'essaierai d'y remédier lorsque nous nous réunirons lundi. Passons maintenant à l'ordre du jour.

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Bellechasse invoque le Règlement.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, tout en respectant l'autorité et la compétence du président, je regrette qu'aucun membre de notre parti n'ait eu l'occasion de poser une seule question aujourd'hui. Cela me fait comprendre davantage à quel point peuvent parfois souf-frir certaines minorités...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ferai remarquer à l'honorable député que j'ai regardé dans la direction de son parti et qu'aucun de ses collègues n'a tenté de poser une question. Si, à la prochaine période des questions, l'honorable député ou certains de ses collègues manifestent leur intention de poser des questions, je leur donnerai la parole comme je le fais toujours.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Bellechasse pose la question de privilège.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je dois affirmer que je me suis levé à plusieurs reprises. Je regrette infiniment que la présidence ne m'ait pas vu. Je comprends que je siège à l'extrémité de la Chambre, mais pour rétablir la justice, je dois dire que je me suis levé à plusieurs reprises.

• (midi)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre, formée en comité plénier sous la présidence de M. Honey, reprend l'étude, interrompue le mardi 23 novembre, du bill C-259 tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, à effectuer certains changements et à introduire certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, présenté par l'honorable M. Benson.

[Traduction]

M. le président: Conformément à l'annonce faite par le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, comme en fait foi la page 9777 du hansard du 22 novembre 1971, le comité passe à l'étude des articles 14 à 19 inclusivement, 22 à 26 inclusivement, 28, 32, 33, 34, 36, 37, 50 à 59 inclusivement, 104 à 108 inclusivement, 122, 130, 131, 132, 138 à 142 inclusivement et 208 à 211 inclusivement, portant sur le revenu d'entreprises et de biens. Je dois rappeler au comité que les articles 15, 16, 18, 56, 57 et 58 ont déjà été adoptés. L'article 14 est-il adopté?